

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX**, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion..... 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

S O M M A I R E .

Revue de la Semaine : Expositions agricoles et industrielles des comtés de Témiscouata, Kamouraska, l'Islet et Montmagny. — Compte-rendu de l'exposition de Montmagny, par M. A. N. Montpetit.

Causerie Agricole : Examen du cheval en vente et ruse du maquison (Suite).

Choses et autres : Rapport à l'occasion du Cercle agricole de St Justin, comté de Maskinougé. — Achat d'animaux par la Société d'agriculture No. 2 du comté de Charlevoix. — Culture de la vigne à Arthabaskaville.

Recettes : Propriétés médicales de la "patience." — La fécule du marron utilisée à faire de la colle.

Abonnements payés pour la "Gazette des Campagnes," depuis le 2 octobre (8me liste). — M. le Dr A.-E. Grenier, Isle-Verte; — M. Cléophas Voisine, Notre-Dame d'Hébertville; — M. D. Tréau-de-Cœli, Pointe-à-Gatineau; — M. Joseph Moreau, Templeton, Ontario; — Révd M. J.-M. Byrne, curé de Eganville, Ontario; — Ed. Carrier, 6er., Inspecteur d'écoles, Lévis; — Jean Dionne, 6er., J. P., St Paschal; — M. Louis Lévêque, Rivière-Ouelle; — J. G. Pelletier, 6er., protonotaire, Fraserville. — Regu \$17, soit \$118 depuis le 1er août. — Nos remerciements les plus sincères.

— Afin de publier le compte-rendu de l'exposition du comté de Montmagny, dans un seul numéro de la *Gazette des Campagnes*, nous avons dû remettre les articles ordinaires à la semaine prochaine. Nous remettons aussi à la semaine prochaine notre compte-rendu sur les expositions de l'Islet: celles de la Société d'agriculture et de la Société d'horticulture.

Venant d'être imprimé et en vente au Bureau de la *Gazette des Campagnes* :

LE PARFAIT MARÉCHAL EXPERT MODERNE, manuel complet de l'auteur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait des meilleurs auteurs anciens et modernes; mis en ordre et complété par M. Marcellicour, artiste vétérinaire. Prix : 35 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Expositions agricoles et industrielles des comtés de Témiscouata, Kamouraska, l'Islet et Montmagny. — Depuis la fin de septembre jusqu'à la semaine dernière, c'était véritable fête agricole sur toute la ligne. Chacun des sociétés d'agriculture de ces différents comtés, y compris la Société d'horticulture du comté de l'Islet, conviaient les cultivateurs à des concours pour les meilleurs produits agricoles, les plus beaux fruits et le meilleur choix d'animaux.

Malheureusement nous n'avons pu assister à toutes ces expositions, les expositions des comtés de Témiscouata et de l'Islet ayant eu lieu le même jour; de même que pour les comtés de Kamouraska et de Montmagny. La chose est regrettable, surtout à l'égard de comtés presque voisins. Il devrait y avoir entente à ce sujet avec les directeurs de ces différentes sociétés d'agriculture, dans le but de fixer des jours différents, pour la tenue de ces expositions, car les cultivateurs n'ont qu'à y gagner en assistant aux concours agricoles des comtés voisins, sous le rapport de l'émulation.

On se plaît à constater un véritable progrès à l'égard de ces expositions, non pas quant au nombre des exposants, mais quant au nombre et à la qualité des produits exposés. Cette année, comme les années précédentes, nous entendions des cultivateurs manifester le regret de n'avoir pas amené aux concours quelques-uns de leurs animaux. Toujours le même regret et cependant toujours la même indifférence chez un trop grand nombre de cultivateurs, en ce qui concerne l'exposition agricole; il ne suffit pas d'être présents à ces expositions, il faut y apporter un concours efficace en y exposant des produits: seul moyen de créer une véritable émulation. Il ne suffit pas de dire: si j'avais amené mon cheval, mon boeuf ou quelques-unes de mes vaches, j'aurais certainement obtenu un prix; non, il faut prendre part au concours et tenir à honneur de ne pas être surpassé par ses voisins, sans

se rebuter si l'on n'a pas obtenu ce but une première année.

Une fois de plus, les cultivateurs des comtés de Témiscouata, de Kamouraska, de l'Islet et de Montmagny, ont démontré à l'évidence que le progrès agricole a pénétré chez eux, qu'ils ont su lutter avec effort et avec succès pour atteindre les divers degrés d'amélioration dont ils sont susceptibles.

Les populations agricoles sont accourues en foule à ces brillants concours, et il nous plaisait d'y rencontrer la présence des personnes les plus distinguées. C'est ainsi que nous aimons à citer le nom de M. S. Loage, député ministre de l'agriculture, qui représentait à l'exposition de Montmagny, l'Hon. Premier ministre de la Province de Québec. Nous avons surtout admiré, et nous en avons aussi fait notre profit, les bons conseils et les précieux renseignements que M. Loage a bien voulu donner aux cultivateurs présents à l'exposition agricole de Montmagny. C'était tirer double avantage de ce concours uniquement organisé dans l'intérêt des cultivateurs.

Rien, absolument rien, n'entrave, dans notre Province, le progrès de l'agriculture. Les cultivateurs intelligents et soigneux peuvent y trouver l'aisance et la fortune; mais pour cela, il faut pousser activement à la roue, prêter notre concours efficace à tout ce qui peut nous assurer l'aisance et la richesse: prendre part aux concours, profiter des exemples qui nous sont offerts par les fermes modèles, souscrire aux journaux d'agriculture, et préparer nos enfants à entrer vaillamment dans la voie du progrès agricole en leur donnant une instruction essentiellement agricole, surtout à l'égard de ceux que l'on destine à la vocation agricole. La terre n'est point ingrate des soins qu'on lui prête; mais elle ne se donne point aux indifférents, aux routiniers et aux paresseux; il faut savoir solliciter ses faveurs et mériter ses largesses. En agriculture, comme dans tous les états où l'homme se propose de s'enrichir par le travail et par l'avance de ses capitaux, il faut l'intelligence qui dirige, l'activité qui féconde, l'ordre qui règle tout et l'économie qui conserve: telles sont les qualités que les sociétés d'agriculture, les cercles agricoles, les journaux d'agriculture et même nos écoles d'agriculture, ont mission de développer par l'enseignement et les exemples.

Nous avons assisté à l'exposition agricole du comté de l'Islet, à l'exposition d'horticulture de ce même comté, de même qu'à l'exposition agricole du comté de Montmagny, et nous pouvons dire que nous avons largement profité des exemples qui ont servi à créer la véritable émulation de la part de cultivateurs intelligents et soigneux de leur art.

Nous dirons la semaine prochaine ce que nous avons vu et admiré dans le comté de l'Islet. Pour aujourd'hui, nous cédon's notre place et un grand espace de la *Gazette des Campagnes*, à une plume habile et exercée, à M. Montpetit qui a bien voulu se charger de donner ses impressions quant à l'exposition agricole du comté de Montmagny. On le sait, M. Montpetit est un littérateur distingué qui a su distribuer le pain de l'intelligence à la jeunesse de notre pays par ses livres de lecture graduée; de plus il est grand admirateur de l'agriculture, et s'il trouve que l'amiante c'est le million, il n'est pas éloigné d'avouer que

l'agriculture ce sont des millions, si l'on sait la développer avec intelligence et profiter des trésors dont elle peut disposer en notre faveur.

Nous laissons ici parler M. Montpetit.

L'exposition de Montmagny.

Il faisait un temps à s'arrêter pour en jouir: pas trop de soleil et assez pourtant, une brise caressante venant du nord; les Laurentides avaient un falbalas rouge foncé courant au caprice des plis ondoyants de leur robe vert sombre: —un rayon de soleil—un diamant dans leurs cheveux,—le Saint-Laurent brillant comme une lame de poignard, passé dans leur jarretière. Sur le cœur, au Cap Tourmente, on distinguait la chapelle, bijou de famille, relique sacrée. Vraiment, hier, les Laurentides étaient belles à voir!

Je vous en parle ainsi d'enthousiasme, comme si je les voyais pour la première fois!—Quand on est de Montmagny, à part chez soi, on a un amour fatal, c'est la batture; on a une fascination, c'est la rangée de montagnes qui frangent la rive nord, les Laurentides, que des doigts de fées revêtent de toilettes aussi variées qu'incroyables. Un jour, Creighoff voulut surprendre leur secret, les peindre telles qu'elles sont, les fixer de forme et de couleur sur la toile: il en est mort à la peine—mort pauvre et exilé. Il n'est pas vain de croire à la réserve des fées. Elles donnent ce qu'elles veulent donner: gardons-nous de leur forcer la main. C'est pendant notre sommeil qu'elles nous apportent leurs faveurs. Il en a été ainsi pour ce pauvre Creighoff. Durant sa vie, il vendait pour un peu de pain, le portrait vrai de ses chères Laurentides: mort, ces mêmes tableaux sont cotés à des prix fabuleux. Les fées le visitent enfin... et le comblent de gloire... pendant qu'il sommeille!

Je n'aurai pas été indiscret à leur égard, puisqu'habituant Montmagny, depuis plus de dix ans, je croyais les apercevoir, hier, pour la première fois. Aussi, à Noël prochain, à défaut de mon petit soulier, qui est usé hélas! je mettrai sur la cheminée, à leur intention, une de mes bottes de chasseur et de mineur: et puis, je dormirai.

Quand viendra Noël, fête désirée,
Voilà mon enfant ce que tu feras:
Tu mettras, le soir, sur la cheminée,
Ton petit soulier, et puis tu dormiras.

Si la fée des Laurentides ne met rien dans ma botte, où il n'y a pas de foin, je serai toujours sûr d'y trouver quelque parcelle d'amiante,—car c'est une des bottes qui ont foulé les régions montagneuses des Cantons de l'Est, à la recherche de l'amiante—et je persiste à dire que "l'amiante c'est le million!"

La mode de Paris tourne au vert:—Les Laurentides l'avaient devancée de quatre mois:—elles viennent d'y ajouter une guirlande rouge-cuivré, rouge foncé, rouge sang de bœuf, tombant de l'épaule droite et rejetée en zig-zags jusqu'au bout de la traîne emportée vers la gauche:—c'est d'un effet mirifique. Le costume n'attend que la signature de Madame de Savermy, pour être un succès du bois de Boulogne.

Si je les voyais si belles, ces Laurentides, il faut que je vous dise: "On était en fête chez nous, on voyait en beau là-bas, parce qu'on était à l'aise de notre côté. Tout allait bien:—le décors splendide, la lumière parfaite, les acteurs joyeux:—dans les coulisses on paraissait enchanté!"

Les billets d'entrée ne coûtant rien, les spectateurs affluèrent comme bien on pense. Oh! Dieu, quel monde!

Et quel beau monde ! ont daigné dire plus d'un étranger présents à la fête.

Nous avions notre exposition annuelle, — qui revient là tous les automnes, parce qu'elle y a fait son nid, — un nid sans luxe, mais solide, fixé sous la corniche d'un rocher, comme celui des hirondelles sous une poutre de nos toits. C'est un nid de rien en apparence, mais c'est un nid et on y revient, et, y revenir c'est une fête. On s'y *aroute* et une fois *aroutés* on s'y complait, on s'y attache, et au moment où on s'y attendait le moins, le *mai sec* qu'on avait planté prend racine, pousse des branches, devient un arbre, épand son ombre, pour le plus grand bien des générations qui vont suivre. Pour nous, rien de tel que la concentration. Nous sommes un peuple trapu, tout puissant pour la résistance. Ramassons-nous, laissons la gymnastique à d'autres.

Les bâtiments sont en face du fleuve, avec cinq et dix lieues d'horizon, mais en même temps situés à la fourche de trois chemins : venant de Berthier, de la plantureuse vallée de la Rivière-du-Sud et du Cap St Ignace. On ne pouvait choisir un meilleur site : tous les chemins y aboutissent, comme à Rome.

On a dit merveille du choix qu'ont fait nos découvreurs français de sites appropriés, soit pour leurs forts, soit pour leurs défrichements : nous en tenons évidemment encore. Il est vrai que d'après le dernier recensement, il n'y a encore que deux personnes, dans le comté de Montmagny, étrangères à la race canadienne-française. Et je puis bien ajouter, en passant, sans qu'on s'en fâche, que ces deux personnes, aussi charmantes que belles — mère et fille — étaient hier accompagnées de deux canadiens-français, sur le terrain de l'exposition.

Ne me prenez pas pour un pédant, s'il vous plaît, lorsque je vous montre du doigt, à vingt arpents sur la grève, l'un des premiers établissements du pays. C'est une ombre ! car un coup de mer l'a emporté ; mais cette ombre revit dans un écrit bien vivant de notre ami Eugène Renaud : elle revit surtout dans la plupart de nos familles : les Fournier, les Boulé, les Hébert, les Couillard, et que d'autres ! les fortes racines de l'histoire de la colonie.

Lorsque nous comptons d'ici, sur la côte que nous contemplons, ces champs défrichés, — ces bateaux à vapeur, messagers de notre fortune, — et mieux encore, ces fruits de nos travaux qui nous arrivent de tous côtés, pour attester le concours de nos forces et notre bonne volonté, il nous faut avouer avec reconnaissance, en remerciant Dieu, mais avec un orgueil national bien légitime, que le sang français qui a été déposé sur ces rives était une semence aussi forte que généreuse. Sans être égoïstes, nous avons gardé énormément de la grande patrie primitive, de la Nouvelle-France. Et elle était grande cette patrie, plus grande même, territorialement, que ne l'est la Confédération du Canada.

Dès six heures du matin, débouchaient des trois routes, les moutons bêlants, — les oies nazillardes, — un *clyde* au pas lourd, — des coqs chantant, croyant se promener en triomphe, — des truies garnies de six, sept, huit et jusqu'à douze cochonnets, à la curée ! car la pauvre bête donnait son sang après son lait, et ces petits dévorant pour vivre dévoraient leur mère. Il fallait les voir ! c'était beau peut-être, d'un côté, pour le prix, pour les hommes ; mais c'était bête, de l'autre côté, pour la bête et surtout pour le sens-intelligent du concours. On nous dira que cela se voit souvent, un laie allaitant douze et treize petits. Cela se voit quelquefois, rarement, et à la condition que les petits soient vraiment petits. Ceux là étaient du poids d'au moins six

livres chacun. A eux douze ils formaient une grappe du poids de soixante et douze livres. Si j'en exagère, qu'on me le dise !

De moutons, de cochons, de vaches, de bestiaux de tout genre, des chevaux de tout âge, les stalles en étaient garnies, et il en débordait encore au large sur le terrain.

Superbe exposition ! superbe !

A huit heures du matin, des centaines de curieux en jugeaient déjà ainsi. A deux heures de là, les centaines étaient devenues des mille, et l'opinion n'avait pas changé. *Superbe exposition ! superbe !* disait-on de toutes parts.

Vers une heure de l'après-midi, les juges ayant fait rapport, les prix furent proclamés. Pour le moment, et à cause du ton que j'ai pris, vous souffrirez sans peine que je mette ces gloires au rancart.

La distribution faite, M. A. C. P. R. Landry, M. P., député du comté de Montmagny au Fédéral, fit part à l'assemblée d'une invitation qu'il avait adressée au Ministre de l'agriculture, l'Hon. M. J. J. Ross, Premier Ministre, le priant d'honorer ce concours agricole de sa présence. Des raisons graves ont empêché l'Hon. Premier Ministre de répondre personnellement à cette invitation. Mais pour témoigner de sa sollicitude et de l'intérêt qu'il porte à cette division si désireuse de progrès réels, il délègue à sa place le député ministre, M. Siméon Lesage.

On ne fait pas le portrait de M. Lesage : on le sait par cœur. Il est là depuis 1867 et n'a pas bronché, toujours l'œil ouvert sur les intérêts de l'agriculture, attiré qu'il y est par la raison supportée du sentiment. Fils, frère, cousin de cultivateurs, il en est l'ami même. Il poursuit une œuvre difficile, par instinct, par affection, je dirais quasi par nature. La fortune lui permettrait de chercher plus d'éclat, il reste là pour être plus utile. Son passé est digne, il honore le présent d'un devoir national parfaitement rempli. Jeune encore, un de ces jours il prendra peut-être son essor, si l'horizon lui paraît propice.

J'ai recueilli son discours ; le voici :

Messieurs,

Je dois remercier d'abord M. le Président, de la part du Premier Ministre, de l'invitation qu'il lui a faite d'assister à ce concours agricole. Il en a été flatté, mais ayant beaucoup à faire au sortir des vacances, et toujours quelque peu souffrant, il m'a chargé de le représenter auprès de vous et même de vous féliciter, sachant à l'avance, d'après vos œuvres antérieures, que vous mériteriez ces félicitations.

Les sociétés d'agriculture relèvent de notre département. Dès qu'on attire notre attention quelque part, pour que nous y regardions de plus près, nous n'hésitons pas au devoir. Ici, c'est autre chose, nous venons pour le plaisir d'apprécier plutôt que de juger, et pour secourir un mouvement déjà si bien imprimé.

J'ai visité un grand nombre d'expositions, et rarement j'en ai vu qui m'aient donné une satisfaction aussi raisonnée que la vôtre.

Après avoir circulé sur le terrain, ayant pour *cicerone* votre aimable secrétaire, après avoir admiré votre établissement, jeté un coup-d'œil aux bestiaux, aux produits de l'industrie, je me suis rendu vers la ferme, votre ferme-modèle.

Messieurs, cette ferme-modèle vous fait beaucoup d'honneur, et c'est en elle, après votre travail, votre énergie, l'intelligence de vos intérêts, que je trouve la source principale de vos succès.

Vous avez une véritable ferme-modèle, parce qu'elle rapporte le plus possible avec le moins de frais possible : parce que ses efforts pour arriver au succès ne dépassent pas les moyens ordinaires des voisins. C'est une ferme-modèle dans son milieu. Avec de la fortune, il est facile de créer une ferme-modèle. C'est de l'éclat, de la vanité, de l'éblouissement dans un vaste rayon. On s'en scandalise plutôt qu'on ne songe à l'imiter. Ici, vous avez un humble enseignement, le petit catéchisme de l'agriculture, qu'il vous est facile de comprendre, et dont vous pouvez suivre les leçons sans peine, ni sacrifice, avec garantie de récompense ou rémunération.

Il serait à souhaiter que vous serviriez d'exemple à plus d'une ferme prétendue modèle par exagération. Vous êtes dans le juste milieu économique de votre population : et je ne puis faire autrement que féliciter ceux qui ont organisé ainsi votre société d'agriculture, de manière à ramener en face de la ferme-modèle, tous les ans, les produits de plus en plus perfectionnés qui sont principalement dûs à ses silencieuses mais en même temps éloquents leçons.

En causant avec divers cultivateurs ici présents, j'ai compris que vous avez généralement l'intention de réduire la culture des céréales, pour vous appliquer spécialement à la production des plantes fourragères et des racines, et je vous en félicite.

L'élevage est le nerf de notre agriculture : c'est par lui qu'elle se relèvera, pour lutter contre les produits presque spontanés du Nord-Ouest, en fait de céréales.

Vous avez des fabriques de fromage : c'est cela. Elevez des vaches. Chaque vache vous rapportera en moyenne \$20 de bénéfices net, au troupeau : presque de quoi doubler un troupeau dans un an, et bien sûr dans deux ans, s'il n'y a pas de malchance.

Pour peu que vous ayez de terrain, ne vous livrez pas trop à la culture du blé, de l'avoine ou des pois ; donnez la préférence à la culture fourragère et des plantes sarclées. Nous sommes un peuple enfant : c'est dans le lait que nous trouverons notre nourriture la plus naturelle et en même temps la plus substantielle. Faites donc de l'élevage.

Je suis heureux que vous entriez franchement dans le mouvement progressiste du pays en fait d'agriculture. J'en suis heureux, comme patriote, parce que la prospérité du cultivateur est celle de la patrie. S'il a des attaches avec l'industrie et la science, la science et l'industrie dépendent avant tout de lui, parce qu'elles ne sauraient vivre sans pain, sans viande ou lait, comme aliments principaux, et que c'est lui qui les produit.

Né fils de cultivateur, j'essaie de cultiver, et je suis heureux de vous dire que je réussis à ma satisfaction, en suivant votre méthode. Il m'en coûte plus cher, parce que je m'y applique moins, et voilà tout.

D'après mon expérience, il n'est pas de terre si ingraté qu'elle soit, dans notre province, qui ne rétribue grassement le travail et les sueurs du cultivateur intelligent. Je crois au dicton qui veut " que terre réputée mauvaise accuse plutôt mauvais cultivateur. "

Votre exposition nous a montré des juments poulinières magnifiques, des paires de chevaux comme elles sont rares, des moutons de race d'un choix admirable : en somme votre exposition est belle.

Seulement, je regrette que nos animaux canadiens, nos vaches laitières et nos chevaux normands, n'y figurent qu'au second rang.

Si j'ai un avis à vous donner, je vous dirai : " Ceux qui ont des vaches ou des chevaux canadiens, qu'ils les gardent,

les soignent, qu'ils les conservent quand-même. " Des étrangers ont prétendu, après les avoir éprouvés, qu'ils semblaient avoir été faits pour nous.

En me résumant, je félicite M. le Président du succès réel, indéniable de cette exposition. J'en félicite en même temps les Directeurs et le Secrétaire, à qui je dois des détails tout à fait instructifs et intéressants, au sujet de l'organisation et du fonctionnement de la société et de la ferme. Tout en vous félicitant, je vous réitère au nom du Ministre les remerciements qui vous sont dûs pour votre gracieuse invitation. Pour moi personnellement, soyez convaincus que j'ajoute aujourd'hui un bijou à la collection des souvenirs les plus précieux de ma vie officielle.

* * *

Après la distribution des prix, les Juges du jour et les Directeurs furent invités à prendre une collation à l'hôtel Saint-Louis. Plusieurs amis se joignirent à eux, entr'autres, MM. Coursol, M. P., M. Proteau, Montpetit, Lépine, Hébert, etc.

La table était présidée par M. A. G. P. R. Landry, M. P. pour Montmagny et président de la société d'agriculture du comté. A sa droite M. S. Lesage, représentant du Premier Ministre ; à sa gauche, M. Coursol. Juges et Directeurs prennent place aux deux côtés ; au bas bout de la table, est assis M. le secrétaire Jacques Collin, entouré de quelques Dames qui ont bien voulu agir comme juges à l'exposition.

La faim apaisée, M. Landry, invité à dire quelques mots, renouvelle les remerciements qu'il a déjà adressés sur le terrain de l'exposition, au représentant du Gouvernement M. Lesage, aux Directeurs en qui il a trouvé de généreux assistants travaillant à l'intérêt général, sans préjugés de parti. Il sait qu'il existe des partis opposés en politique dans le comté, que chacun recherche le bien du pays à sa manière ; mais lorsqu'il est question d'agriculture, dans le comté des directeurs, il n'est plus ni rouges ni bleus, il n'y a que des canadiens sincères et voulant le bien.

M. Landry remercie tous les membres de la Société qui ont contribué à son succès, à divers titres, soit par leur souscription, soit par leurs produits. Ceux qui n'ont eu de prix ont du moins la satisfaction de constater que leur générosité porte fruit, que leur argent n'est pas perdu.

M. Landry remercie particulièrement ceux qui ont agi comme juges, d'une manière aussi équitable qu'expéditive. Citoyens marquants de leurs endroits respectifs, leur présence au milieu de nous est un honneur pour nous. Leur capacité, leur expérience ou leur habileté reconnus dans l'exercice de leurs états respectifs, leur intégrité, nous étaient des garanties qu'ils sauraient accomplir un devoir délicat avec l'indépendance, la hauteur de vues et la précision de jugement que chacun de nous a pu observer et admirer en même temps.

En somme, les résultats de cette journée ont paru vous satisfaire : j'en suis heureux. Je prierai maintenant M. Lesage de vouloir bien adresser quelques paroles aux convives présents. Il est vrai qu'il a parlé sur le champ de l'exposition, et de façon à mériter des applaudissements unanimes ; mais il possède si bien les questions qui nous touchent particulièrement aujourd'hui, il est tellement identifié à la cause de l'agriculture, que nous pouvons puiser à souhait dans ses idées, sans craindre de toucher le fond de la source, parce qu'elle est inépuisable.

Au surplus, dans les relations que j'ai eues avec M. Lesage, j'aime à dire qu'il a montré tant de zèle, tant d'attention, de soins, que je suis convaincu que son vrai plaisir

est de faire plaisir aux autres, et qu'il ne nous refusera pas le plaisir de l'entendre encore une fois.

M. Lesage craint de se répéter. Il est flatté des éloges à l'adresse du Département. Il proteste de son bon vouloir sans se vanter de ses succès. Il aime l'agriculture, la source réelle de notre prospérité, il en suit les progrès avec sollicitude. Il répète avec un profond sentiment de conviction que l'exposition de Montmagny est une de celles qui lui ont donné le plus de satisfaction, moins pour l'éclat que pour l'utilité. Il parle de la ferme qu'il a trouvée dans les conditions moyennes voulues, d'imitation facile, à portée des moyens d'un chacun, la ferme vraiment modèle en un mot, et non la ferme de luxe, s'étalant à l'admiration plutôt que donnant l'exemple à suivre.

Durant la dernière Session, on a mis en question l'utilité des sociétés d'agriculture et des concours de ferme, mais tout le monde s'est entendu pour maintenir les fermes-modèles. C'est désirable en effet, et Montmagny en est la preuve. Soyez assurés que dans l'occasion, je ne manquerai pas de citer Montmagny, pour attester du bien qu'elles peuvent produire. Le mérite en revient principalement, nous le savons, à M Landry, aux Directeurs et au Secrétaire, auxquels le Président vient de rendre un témoignage d'estime non moins mérité que flatteur. Quand même nous n'aurions que dix fermes-modèles, elles sont encore une force, un agent du progrès, un moyen de gouvernement pourrais-je dire. Car elles donnent lieu à des observations locales, que les députés révèlent en Chambre et qui donnent naissance à des idées générales et nouvelles dont le pays tout entier bénéficie par de sages mesures.

Il revient sur les produits de la laiterie, il insiste sur la culture des plantes à racines et fourragères, sur le développement des pâturages. Il nous montre notre impuissance à rivaliser avec le Nord-Ouest, pour la production du blé et des animaux de boucherie. Tous nos soins doivent être consacrés à l'élevage et à la culture qui s'y rattache. Choisissons de bons sujets, et les meilleurs sont encore nos vaches canadiennes.

L'année dernière, un riche propriétaire d'Ontario avait importé d'Europe un certain nombre de vaches *Angus*, sans cornes, avec leurs veaux. Rendues ici, elles manquaient de lait pour nourrir leurs veaux; il a fallu recourir à des nourrices canadiennes, et après la quarantaine les nourrices ont suivi les veaux et les mères. Cette année, le même propriétaire vient d'ordonner l'achat de cent vaches canadiennes, cousines de ces nourrices. On sait les apprécier ailleurs, — gardons-nous de les mépriser, et surtout gardons-nous de nous laisser gagner par les prix élevés et de nous en dépouiller sans espoir de les renouveler. Augmentons-en plutôt le nombre et soignons-les de notre mieux.

Je vous félicite du bon fonctionnement de vos deux fromageries. Vous avez compris que ces sociétés coopératives sont des agents de progrès et qu'elles donnent à la fois de bons produits aux consommateurs et d'excellents profits aux producteurs.

M. Coursol, M. P., représentant la division Est de Montréal, au Fédéral, étant appelé, dit :

Qu'il ne saurait refuser de rendre hommage au succès de l'Exposition, dû au concours de tous les citoyens du comté, et plus spécialement à l'activité et à l'intelligence des besoins agricoles que possède M. Landry, le Président de la Société. Il le retrouve ici ce qu'il est partout, dans les affaires publiques, dans ses affaires personnelles: un travailleur infatigable. A Ottawa, où ils siègent côte à côte, il est toujours au poste, prêt à la besogne, renseigné sur

tous les faits, au courant de toutes les questions, prêt à payer de sa personne, dès qu'il s'agit d'intérêt ou d'honneur national, plein de ressources et fier de les mettre au service de son pays.

Il est heureux de rencontrer dans les juges du jour des cultivateurs modèles, qu'on a choisis en dehors du comté, pour leur mérite et leur expérience reconnus: plus heureux encore de voir en face de lui de gracieuses figures de femmes qui sont le bouquet de la fête. Elles sont ici, pour avoir été choisies comme juges. Que va-t-on dire à Ottawa, à la prochaine Session, lorsque le bill de Sir John A. Macdonald donnant aux femmes le droit de voter au scrutin, va revenir devant nous? Puisque nous les avons acceptées comme juges ici, c'est bien le moins qu'elles commencent par être électeurs.

L'agriculture est notre corne d'abondance à laquelle nous devons donner toute notre attention, tout notre encouragement.

Je suis bien de l'avis de M. le député Ministre de l'agriculture, lorsqu'il préconise avec tant d'instance le petit cheval Canadien, le Normand. Nous avons des chevaux de race magnifiques: c'est fort bien, quand on veut parader; mais pour les besoins domestiques, pour la lutte de la vie, il n'est de tel compagnon que le cheval canadien: doux, sobre, fort, souple, accoutumé aux privations, aux neiges, aux tempêtes d'hiver; il est presque de la famille, il est unique au monde; en un mot, il a du poil aux pattes. Eh bien! chacun de nous sait que pour désigner un Canadien hardi, sans peur, généreux de cœur et d'âme, on dit de lui: "Il a du poil aux pattes!"

Après M. Coursol, M. F. Proulx, de la *Gazette des Campagnes*, étant invité à parler, dit :

Messieurs,

En m'invitant à vous adresser la parole, j'entends quelques-uns des convives nommer la *Gazette des Campagnes*: c'est assez dire que l'on veut avoir le témoignage de ce journal d'agriculture dont je suis le rédacteur, à l'occasion de votre magnifique fête agricole.

Quand on a entendu exalter le mérite du cultivateur comme on l'a fait aujourd'hui sur le terrain de l'exposition, et comme viennent de le faire vos hôtes honorables, MM. Lesage et Coursol; quand on a pu admirer à votre exposition les immenses trésors que la terre nous fournit en abondance, lorsqu'elle a été arrosée des sueurs du cultivateur par un travail intelligent et raisonné, je puis être fier et honoré d'être au service d'une aussi belle cause, c'est-à-dire d'avoir la mission, par les faibles moyens à ma disposition, d'aider à promouvoir le progrès de l'agriculture: elle si libérale quand nous savons lui accorder toute notre intelligence et des soins vigilants.

Je suis venu ici aujourd'hui en simple spectateur, pour me rendre compte des progrès opérés par votre société d'agriculture dont on fait les louanges depuis déjà plusieurs années; je suis venu ici en observateur, afin de tirer profit, pour les lecteurs de la *Gazette des Campagnes* et pour moi-même, des immenses avantages que vous avez pu obtenir par une culture soignée et par les soins que vous savez accorder à l'élevage du bétail.

Malheureusement pour moi, on m'a presque fait manquer le but que je m'étais proposé, en me choisissant comme juge: c'était par là me priver de l'avantage de visiter tous les départements de votre exposition, de même que votre ferme-modèle dans toute son étendue.

Mais ce qui m'intriguait le plus, c'était de pouvoir accomplir ma tâche de juge, d'une manière satisfaisante, dans

un département aussi difficile que celui des animaux. Heureusement pour les exposants, on m'a donné pour compagnon un cultivateur possédant, outre la théorie, une profonde connaissance dans la pratique de l'élevage du bétail.

Je n'ai pu me rendre compte des progrès réalisés dans les différents départements de votre bien belle exposition, qui ont attiré de nombreux visiteurs. Mais ce que je sais, c'est que quand on a de beaux animaux, on a dû avoir bien soigné sa culture. Les beaux animaux accusent de magnifiques pâturages, par conséquent beaucoup de lait et un lait riche avec lequel on peut fabriquer du beurre et du fromage de belle qualité, si la fabrication en a été faite avec soin; et celui qui est particulier dans le soin à donner aux animaux, l'est pour tous les autres travaux de la ferme. En outre, un bétail entretenu avec soin, accuse une riche mine d'engrais qui nous procure de riches céréales et de magnifiques légumes.—Quand on a des moutons comme les vôtres, qui pourraient avantageusement figurer à notre exposition provinciale, les produits domestiques ne manquent pas d'être magnifiques, quand les étoffes, les flanelles, etc., ont été fabriquées par les mains habiles de nos femmes Canadiennes qui tiennent plutôt à enrichir la ferme que de faire des dettes chez le marchand, en achetant des étoffes et des laines importées des pays étrangers.—Une magnifique porcherie et une basse-cour où l'on y voit des cochons et des volailles tels que j'en ai vus sur le terrain de l'exposition, accusent l'aisance du cultivateur; en effet, quand on a une magnifique viande à mettre au pot-au-feu, les ouvriers de la ferme ne manquent pas d'être bien nourris, et par conséquent ils ont la force, l'activité et le courage nécessaires pour accomplir tous les travaux de la ferme avec la plus grande perfection: ils sont bien payés et bien nourris, et nécessairement ils doivent rendre le change par un travail assidu et intelligent.

Enfin de compte, je n'ai pas été aussi mal partagé que je l'avais cru, puisque placé au département du bétail, il m'a été permis d'augurer favorablement du progrès réalisé dans les autres départements de l'Exposition: tant il est vrai de dire que "l'élevage du bétail est la clef du véritable progrès à tous les points de vue agricole."

D'ailleurs, le témoignage qui vient de vous être rendu par MM. Lesage et Coursol doit amplement suffire pour vous inviter à poursuivre avec la même activité que vous l'avez fait jusqu'à présent, la voie du véritable progrès dans laquelle vous êtes entrés, avec profit pour vous-même et honneur pour le pays qui doit se réjouir de compter de si bons cultivateurs. Soyez certains que, toujours, je me ferai un devoir de signaler publiquement, dans la *Gazette des Campagnes*, les progrès réalisés par votre Société d'agriculture et votre ferme modèle, chaque fois que vous m'en fournirez l'occasion.

On se leva de table, un peu plus amis si possible qu'on n'était en s'y mettant. L'échange des idées créait un lien nouveau d'estime entre des gens sans passion, contemplant d'un œil sympathique, la patrie heureuse jouissant de sa prospérité qui est celle de tous les bons citoyens.

A. N. MONTPETIT.

Montmagny, ce 3 octobre 1884.

CAUSERIE AGRICOLE

EXAMEN DU CHEVAL EN VENTE ET RUSE DES MAQUIGNONS.

Relativement à l'âge du cheval, on doit arrêter un instant son attention sur les dents et se tenir en garde contre les ruses du maquignon, on se rappelle :

1o. Qu'à partir de la naissance jusqu'à l'époque où les premières dents de remplacement paraissent, on juge de l'âge principalement par la taille du cheval;

2o. Que de deux ans et demi à trois ans sortent les pincos ou premières dents de remplacement; de trois ans et demi à quatre ans, les mitoyennes, ou secondes dents; de quatre ans et demi à cinq ans, les coins, ou dernières dents de remplacement;

3o. Qu'à six ans les pincos sont rasées, à sept les mitoyennes, et à huit les coins, c'est-à-dire que la cavité entourée d'émail que ces dents représentent a disparu;

4o. Qu'à neuf ans les pincos sont rondes, à dix ans les mitoyennes, et de onze à douze les coins;

5o. Qu'à treize ans le cal-de-sac environné d'émail a disparu pour ne plus laisser à la surface de la dent que l'étoile dentaire ou la bando jaunâtre apparente de puis l'âge de sept à huit ans;

6o. Que de quatorze à dix-sept ans toutes les dents deviennent successivement triangulaires;

7o. Que de dix huit à vingt-et un ans, les mêmes dents s'appâtissent d'un côté à l'autre.

On doit se rappeler aussi que les crochets sortent de trois ans et demi à six ans; que l'échancrure des coins, lorsqu'elle se fait remarquer, paraît à sept ans, et qu'en général les dents deviennent d'autant plus longues et plus horizontales, par rapport aux mâchoires, que le cheval est plus vieux.

Comme le cheval a d'autant plus de valeur qu'il est plus près de l'âge de cinq ans, les maquignons cherchent à le rapprocher de cet âge; quand il est trop jeune, on lui arrachant les incisives caduques, et en sciant ou contre-marquant ces mêmes dents lorsqu'il est trop vieux.

Ainsi quand le poulain a ses pincos de remplacement sorties, on arrache ses mitoyennes de lait pour lui donner le caractère d'un cheval de quatre ans, bien qu'il n'en a réellement que trois; une fois les mitoyennes sorties, on arrache les coins, et l'animal semble avoir cinq ans lorsqu'il a atteint à peine sa quatrième année. Ces manœuvres frauduleuses se reconnaissent facilement si elles ont été employées depuis peu, en ce que les gencives sont gonflées, rouges, et souvent éraillées, en ce qu'il reste quelquefois dans les alvéoles des débris de dents brisées à leur racine; elles se décèlent aussi plus tard par l'arrangement irrégulier des dents, qui ne forment plus par leur ensemble un demi-cercle parfait, par la trop grande fraîcheur de celles qui sont sorties naturellement et qui devraient être plus grandes, plus usées au moment où les dernières disparaissent.

Quant aux moyens employés pour rajourner le cheval, il n'est pas très difficile, avec un peu d'attention, de les reconnaître. Si on a contre-marqué les dents de la mâchoire inférieure, c'est-à-dire si avec le burin on a pratiqué sur leur surface de frottement une cavité que l'on a soin de noircir pour donner aux incisives l'apparence qu'elles offrent à six ou sept ans, on observe que la marque du burin n'a jamais la régularité de la cavité naturelle; qu'elle n'est pas, comme cette dernière, entourée d'émail; on trouve de plus, quand l'animal n'a pas dépassé sa douzième année, en arrière de la cavité artificielle, les restes plus ou moins étendus de la cavité primitive. D'ailleurs, pour un connaisseur, ce qui frappe de prime abord, c'est le dispa-

raté qui existe entre la forme de la dent et l'étendue de la marque, l'une annonçant l'âge avancé que l'autre voudrait cacher.

Si les dents trop longues avaient été raccourcies, soit avec la lime, soit à l'aide de la scie, ce qui est difficile à faire, on s'en apercevrait par l'écartement des incisives des deux mâchoires, dont les molaires seules frotteraient les unes contre les autres, et peut être aussi par la disposition écaillée des dents raccourcies.

Ces diverses ruses, destinées à tromper l'acheteur sur l'âge du cheval, sont quelquefois employées avec tant d'adresse que, en n'apportant à l'inspection des dents une grande attention, on peut les méconnaître, surtout chez les animaux qui se laissent difficilement ouvrir la bouche, qui écumant beaucoup ou dont la salivation est activée à dessein par l'emploi de substances excitantes.—(A suivre)

Choses et autres.

Cercle Agricole de St-Justin, Comté de Maskinongé; Monsieur le Directeur, — Comme on a déjà eu le plaisir de vous l'annoncer privément, notre paroisse jouit enfin des avantages d'un cercle agricole. Le 22 novembre dernier, la paroisse, assemblée à ce sujet, se montra sympathique, et huit jours après, notre société était régulièrement établie sous le patronage de Saint-Isidore.

Déjà nous avons eu cinq séances publiques.

Dans la première, en décembre, le Dr C. J. Coulombe fournit des renseignements détaillés et intéressants sur les soins à donner aux animaux pendant la saison d'hiver. Il établit les avantages et la nécessité d'avoir des étables bien aérées, bien éclairées et bien propres, et d'ajouter à la nourriture des soins particuliers à chaque animal; de lui donner l'espace voulu pour se mouvoir et de le tenir dans un grand état de propreté. L'étréillage vaut, à la vache surtout, un bon repas de foin. Ce premier entretien a déjà porté ses fruits, comme peuvent le constater ceux qui ont occasion de visiter nos animaux à cette saison.

Dans la séance de janvier, le conférencier annonçait faisant défaut, ou lut, en le commentant, le superbe opuscule de M. Lippens, sur la culture du blé.

En la séance de février, le Dr Coulombe continue à nous parler des animaux, du soin qu'il faut donner au choix des sujets destinés à la reproduction. Il recommande de n'en garder que de sains, vigoureux, et de bonne forme, signalant particulièrement les qualités laitières de la vache canadienne. Il insiste aussi sur l'obligation de bien traiter la mère avant et après la mise-bas, ainsi que le nourrisson pendant les premiers mois. Le docteur traite ces questions d'une manière extrêmement pratique; aussi est-il écouté avec plaisir et profit.

En mars, conférence par Dr Trudel, médecin-vétérinaire des Trois-Rivières, sur les maladies les plus fréquentes des animaux et les différents traitements à appliquer. Comme les précédentes, cette conférence eut plein succès.

M. le Directeur du cercle agricole fit les frais de la séance d'avril. Il nous parla de l'importance des pâturages et suggéra différentes méthodes pour les préparer et les entretenir. Il établit qu'ici, au moins, un arpent de terre bien exploité par le pâturage et de bonnes vaches, donne plus qu'un arpent en culture du grain. Il constate qu'un paroissien a pacagé, sur deux arpents et demi, deux vaches, qui ont donné soixante-quinze pintes pour la saison de l'été. On ne peut songer à obtenir un pareil résultat par la culture du grain. Et qu'on remarque que le grain ne rend pas à la terre ce qu'il lui eût dû de vigueur, de substance: la vache, par l'engrais, l'indemnise immédiatement de ce qu'elle lui ravit. Il nous conseilla particulièrement de diviser les pâturages, pour fournir toujours une herbe fraîche, et de ménager toujours une eau pure et un bon abri. Les abris sont indisponibles là où il n'y a pas d'arbres. J'ai trouvé, a dit le conférencier, le projet d'un des nôtres excellait, celui de bâtir des sheds pouvant se déplacer facilement; on trouverait là le moyen d'engraisser les endroits pauvres de son friche. Les bons pâturages, ne l'oublions pas, font les bons animaux; les bons animaux font les bons engrais; les bons

engrais les bonnes terres, qui, à leur tour, donnent la prospérité et le bonheur au cultivateur.

Enfin, au commencement de mai, c'était le tour de M. Marsan, membre du Conseil de l'Agriculture et directeur de l'Ecole d'Agriculture de l'Assomption. C'est bien inutilement que ce monsieur s'est excusé pour n'avoir pas l'habitude de parler en public, puisque pendant près de trois heures, il a su intéresser vivement des auditeurs nombreux, et ce qui est plus surprenant, jusqu'à jeun, puisque la plupart étaient à l'église depuis le matin, et que nous étions à quatre heures de l'après-midi. Après avoir fait l'éloge de l'agriculture en général, et félicité la paroisse sur son esprit de progrès, le savant conférencier nous parla de la culture des légumes, surtout des betteraves et des carottes, des patates et du tabac, on en faisant connaître les avantages et la manière de la rendre fructueuse. C'est par cette culture que plusieurs cultivateurs ont commencé leur fortune, et il nous cite la paroisse de St-Jacques de l'Acchigan, où elle a opéré des merveilles. Abordant ensuite la question des engrais, il en démontre l'importance, et donne les moyens de les augmenter, de les conserver et de les appliquer fructueusement. Il dénonce (et qui peut le nier?), comme un crime pour le cultivateur, de laisser se perdre des meules et des tasseries de fourrages, qui pourraient être si facilement transformées en engrais puissants. Je regrette de ne pouvoir vous donner qu'un résumé de cet entretien: mise ou brochure, cette canserie fournirait à la classe agricole une foule de renseignements dont elle retirerait le plus grand profit. M. le Directeur, après avoir remercié M. Marsan au nom du Cercle, lui dit, non pas adieu, mais au revoir. L'assemblée applaudit et dit: à bientôt!

Le 15 de ce mois, conformément à un article de son règlement, le Cercle faisait chanter une messe solennelle en l'honneur de saint Isidore, son patron. Toute la paroisse et bon nombre d'étrangers, dont six prêtres, y assistaient. Il y eut sermon, musique, et discours à la porte de l'église. L'enthousiasme a été à son comble, et je ne crains pas d'affirmer que tous les cultivateurs présents ne se sont mis au lit ce jour-là qu'après avoir exprimé leur satisfaction et avoir remercié le bon Dieu d'être cultivateurs, cultivateurs canadiens.

N'est-ce pas là un résultat splendide?

Quand les cultivateurs aimeront leur état, on reconnaîtront les immenses avantages, notre avenir sera assuré. Comme l'écrivait dernièrement un de nos membres à M. Caron, M. P. P., cette seule démonstration a fait plus de bien que deux expositions de comté et elle n'a rien coûté au gouvernement.

Le Cercle a acheté 1,300 livres de graines de trèfle, qu'il a distribuées à ses membres à raison de 12½ cts la livre, tandis que les commerçants des environs le vendaient jusqu'à 20 cts. Nous avons également distribué 80 quarts de plâtre de première qualité, de la maison Gauvreau de Québec, pour \$1.15 le quart; tandis que les commerçants demandaient \$1.40. Voilà qui prouve l'avantage que peuvent retirer les cultivateurs de l'association. Ici, nous n'en doutons plus. Aussi la liste des membres qui n'était que de 43 au début, se monte aujourd'hui au-dessus d'un cent.

Notre bibliothèque ne comprend encore qu'une vingtaine de volumes. Nous espérons l'augmenter peu à peu. M. Caron, M. P. P., nous a dernièrement fait don du deuxième rapport de la Société d'Industrie laitière. Nous nous proposons de lire, séance tenante, les précieux discours qu'il renferme. Ils feront du bien.

Le Cercle agricole de St-Justin paraît pour la première fois en public. Bien que son avoir soit assez modeste, j'espère que ses confrères n'ont pas à en rougir. Aussi, tout en sollicitant les sympathies de ses aînés, il leur souhaite, de tout cœur, union, prospérité et persévérance.

Les officiers pour l'année courante sont:—Président honoraire, F. Houde, Ecr., M. P.; Directeur, Révd. D. Gérin, prêtre curé; Présid. actif, Amable Sévigny; le Vice-Présid. actif, David Francœur, 2. Vice-présid. actif, Jor. M. Thibaudan; Trésorier, Dr. C. J. Coulombe, M. D.; Bibliothécaire, Joseph Laurent; Secrétaire, E. M. Chapdelaine, N. P.; Comité de Régie, Alfred Lafrenière, Désiré Philibert, Ancelet Lafrenière, Chs. Carufel, Frs. Gagnon, Amable Déziel.

E. M. CHAPDELAIN, S. C. A. ST-J
St-Justin, 20 Mai 1881.—Journal d'agriculture illustré.

Achat d'animaux par la Société d'agriculture No. 2 du comté de Charlevoix.—Ce comté marche résolument dans la voie du progrès agricole, au point de vue de l'élevage des chevaux et du bétail. Nous venons d'apprendre que la Société d'agriculture No. 2 du comté de Charlevoix a fait l'acquisition, dans les

Cantons de l'Est, de onze béliers et d'une brebis de races Leicester et Cotswold.

La culture de la vigne à Arthabaskaville.—Nous apprenons que les Frères de la Doctrine Chrétienne qui ont une maison d'enseignement dans cette ville, se livrent avantageusement à la culture de la vigne dans leurs moments de loisir. C'est ainsi qu'ils ont pu envoyer au Rédacteur de l'Union des Cantons de l'Est un panier de magnifiques raisins. Ces bons religieux ont planté leur vigne il y a deux ans, et la récolte de cette année leur a donné 600 livres de bons et beaux raisins. La plantation occupe guère plus de soixante pieds sur vingt de largeur.

RECETTES

Propriétés médicales de la " patience. "

" La patience " (Yellow lock) est employée contre les maladies de la peau. Son action est tonique, dépurative et même purgative à doses un peu élevées. On fait usage de la racine à la dose d'une à deux onces par pinte d'eau. C'est un remède très populaire dans les campagnes, principalement contre les maladies de la peau. Les feuilles contuses peuvent exercer une heureuse influence sur les ulcères indolents et les engorgements lymphatiques. On prépare un bon onguent contre la gale en mélangeant parties égales d'axonge, de soufre et de pulpe de racine de patience ramollie en la faisant bouillir dans du vinaigre; mais il faut observer que le soufre doit contribuer pour une bonne part à la guérison.

La féculé du marron utilisée comme colle.

On peut utiliser le fruit du marronnier à faire de la colle. On fait avec la féculé du marron, que l'on réduit à l'état de farine, une colle très utile pour les herbiers, parce que les insectes ne l'attaquent pas.

VENTE PAR LE SHÉRIF.

FRANCOIS PELCHAT, Demandeur; contre FRANCOIS PLOURDE, cultivateur :

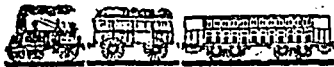
1. Une terre size et située au quatrième rang de la paroisse de Saint-Alexandre, de deux arpents de front sur trente arpents de profondeur, avec les bâtisses dessus construites ;

2. Une autre terre située au cinquième rang de la dite paroisse de Saint-Alexandre, de deux arpents de front sur vingt-sept arpents et demi de profondeur, plus ou moins, sans bâtisse.

Pour être vendues à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Alexandre, JEUDI, le seizième jour d'OCTOBRE prochain, à DIX heures avant-midi.

F. A. SIROIS,
Shérif.

9 octobre 1884.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1884--Arrangement pour la saison d'été--1884

Le et après lundi, 2 juin, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	12.24 A. M.
Pour Lévis.....	10.50 A. M.
Pour St Jean et Halifax..	10.50 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup.	4.31 P. M.
Pour Lévis.....	4.57 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.	11.13 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

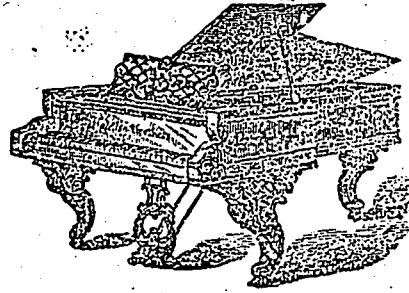
Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., 9 septembre 1884.

PIANOS HAZELTON

De New-York

Répondant aux goûts artistiques les plus recherchés.

Son délicieux—Touche parfaite—Solidité à toute épreuve
établie par un demi-siècle d'expérience.



New-York 1853 :
PREMIER PRIX

New-Jersey 1860 :
PREMIER PRIX

Philadelphie 1876 :
Diplôme d'honneur
et
Médaille de Mérite

MONTRÉAL 1880 :

DEUX DIPLOMES D'HONNEUR ET PREMIER PRIX EXTRA
au-dessus de tous les compétiteurs, sans exception.

OFFICIEL

Exposition de la Puissance, Montréal 1880.

Premier Prix Extra.

Classe X, Groupe I, Sec. extra. Grand piano carré à trois cordes.
HAZELTON FRÈRES, N.-Y.

1880

Montréal, Province de Québec,
EXPOSITION DE LA PUISSANCE.

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce DIPLOME à MM. Hazelton Frères, N.-Y., pour le meilleur piano carré à trois cordes, pour supériorité du son, du mécanisme et de la fabrication au-dessus de tous les compétiteurs.

L. H. MASSUE, Président.
GEORGES LECLÈRE,
S. C. STEVENSON,

Sec. conjoints.

1880

Montréal, Province de Québec,
EXPOSITION DE LA PUISSANCE.

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce DIPLOME à MM. Hazelton Frères, N. Y., pour piano droit, pour richesse, pureté, qualité chantante, délicatesse et puissance de son, avec touche élastique et excelence de construction.

L. H. MASSUE, Président.
GEORGES LECLÈRE,
S. C. STEVENSON,

Sec. conjoints.

Ces récompenses ont été décernées sur la recommandation unanime des cinq juges dans la classe X. Le piano Albert Weber, de New-York, était au nombre des compétiteurs du même groupe et de la même section. Les pianos Hazelton n'étaient pas aux Expositions de Montréal de 1881 et 1882.

A part les pianos carrés, je viens de recevoir un assortiment considérable de PIANOS DROITS qui ont été examinés et admirés par les sommités musicales, à Montréal.

Les artistes et les acheteurs sont spécialement invités à venir les examiner eux-mêmes.

Toujours en magasin l'assortiment le plus considérable de pianos et d'Orgues qu'il y ait en Canada.

L. E. N. PRATTE,

IMPORTATEUR DE PIANOS,

No. 1676 rue NOTRE-DAME

(Près de l'église Notre-Dame,)

MONTRÉAL.